

MÂLAY LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 janvier 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 10 - PRESENTS/REPRESENTES : 9

Présents : Mme Danielle POUTHÉ Maire, Mme Nicole VINCENT 1^{ère} adjointe, M. Stéphane MANZONI 2^{ème} adjoint, M. Jean-Pierre PALSON 3^{ème} adjoint, M. Philippe BOURCIER, Mme Claudette COLLOT, Mme Anne-Marie LOPEZ, M. Sébastien MISSAULT, Mme Annie ROMANIW conseillers

Absente excusée : Mme Martine ROSSIGNOL

Secrétaire de séance : Nicole VINCENT

L'an deux mil vingt-trois,
le 20 janvier à vingt heures,
le Conseil Municipal de la commune de Mâlay-le-Petit, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme POUTHÉ Danielle, Maire de la Commune.

2023/05/8.5 : CREATION D'UN SITE INTERNET

Afin de promouvoir son image et faire vivre le village, la mairie de MÂLAY-LE-PETIT souhaite se doter d'un site internet. Ce site doit permettre à terme de développer les relations et les échanges d'informations entre la commune et les différentes collectivités de son territoire. Il doit :

- Donner la possibilité aux administrés de mieux connaître l'activité de la commune,
- Faciliter les contacts avec les partenaires extérieurs de la commune.

Mme Le Maire a reçu deux devis de l'Yonne Républicaine :

- Le premier pour 2 540, 40 € Site essentiel
- Le deuxième pour 3 500,40 € Site personnalisé

Un projet gratuit existe aussi pour les communes de moins de 500 habitants

Le projet de l'Yonne républicaine est « clé en main ». Il suffit juste de donner les informations pour qu'elles soient sur le site.

Après discussions, Mme Le Maire propose la réunion d'une commission pour étudier la faisabilité du projet. Cette délibération sera reportée lors d'un prochain conseil.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de Séance

Nicole VINCENT



Le Maire,

Danielle POUTHÉ

